



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



RÉTROSPECTIVE DE LA J'ACT SILICE

Poussières de silice,
protégez-vous !



En avril 2024, les acteurs du PRST4 ont organisé sur Vierzon une journée d'information sur la prévention des expositions professionnelles à la silice cristalline à destination des entreprises et des apprenants.

Depuis 2017, l'Union européenne a classé les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail comme cancérogène. [1]

De nombreux secteurs sont concernés : BTP, métallurgie, fabrication de bijoux, de prothèses dentaires, travaux paysagers... L'occasion de rappeler l'intérêt pour les entreprises de veiller à la santé de leurs salariés et à la qualité des conditions de travail, facteur d'attractivité lors de recrutements.

Grâce à la **mobilisation des partenaires** et notamment **des organisations professionnelles, patronales et syndicales**, **+ 150 personnes ont participé** à cette journée autour de présentations, d'ateliers et de stands des organismes de prévention et des fabricants d'équipements. Elle avait pour objectifs d'**inviter les entreprises à s'interroger sur la place des conditions de travail dans l'attractivité des métiers**, mieux **prévenir les risques d'exposition aux risques chimiques**, plus particulièrement sur la **silice cristalline** et à **améliorer l'accueil des nouveaux arrivants** notamment des jeunes.

Cet évènement a répondu aux attentes des participants à 93% (sur les 83 répondants à l'enquête de satisfaction) notamment sur **l'apport de connaissances sur la prévention des risques liés à la silice cristalline** et les échanges autour de l'accueil d'un nouveau salarié.



Cette journée témoigne d'une **belle mobilisation des entreprises, des jeunes et des préventeurs** et ouvre aussi des perspectives en matière de prévention du risque chimique notamment **silice sur la région**

a conclu **Sabrina Rousselle**, responsable adjointe du Pôle Travail à la DREETS, en charge du pilotage du Plan régional santé au travail (PRST)



Nous allons poursuivre le travail avec tous nos partenaires du PRST et travailler en particulier sur un **parcours d'intégration de nouveaux arrivants** en s'inspirant de l'ensemble des éléments recueillis au cours de la journée

JACT'SILICE

Animée par **Dr. Gilles Levéry**, médecin du Travail à l'APST37



Visualisez en cliquant sur l'œil !

OUVERTURE

Nadia Rolshausen,
directrice régionale adjointe Dreets Centre - Val de Loire



Les statistiques de l'Assurance maladie font état d'une **hausse de 14% en 2019 des maladies professionnelles liées à la silice cristalline**

précise d'emblée **Nadia Rolshausen**, cheffe du Pôle Travail à la DREETS qui a initié cette journée avec le concours des partenaires du Plan régional santé au travail.

En France, près de **400 000 salariés** sont exposés à la silice cristalline selon l'enquête SUMER. Santé publique France évalue pour sa part à près de **1 million le nombre de travailleurs concernés**. Or, les effets sur la santé de ce minéral peuvent être particulièrement graves et invalidants, notamment avec la silicose et des cancers bronchopulmonaires.



Le **délai entre la première exposition et l'apparition de la maladie peut aller de quelques semaines pour la silicose aiguë à 20 ans ou plus pour la silicose simple**

précise **Gilles Levéry**,
médecin du travail à l'APST 37



Il est donc essentiel que les salariés potentiellement exposés à l'inhalation de ces poussières **bénéficient bien dès leur arrivée dans l'entreprise des équipements de protection individuelle et collective mis en place par leur employeur et du suivi individuel renforcé tel que prévu par la loi**

poursuit **N. Rolshausen**



TABLE RONDE

ACCUEIL D'UN NOUVEAU SALARIÉ

Animée par **Isabelle Freundlieb** *Anact*, avec la participation de **Frédéric Mau** *CGT*, **Jean-François Fournial** *CGT*, **Emmanuelle Villa** *FFB du Cher*, **Jeanne Guiot** *Carsat Centre - Val de Loire*, **Alisson Cassar** *Entreprise Cambour*

Visualisez en cliquant sur l'œil !

Nous avons dû il y a un an recruter un nombre important de nouveaux collaborateurs et à cette occasion, avec l'appui de l'APST 18, nous avons formalisé à leur attention un parcours de prévention

explique **Alisson Cassar**, responsable HSE et ergonome chez CAMBOUR, une manufacture de joaillerie à Saint-Amand-Montrond (Cher)



Dans ressources documentaires sur l'article J'ACT silice

Après un premier accueil collectif, chaque chef d'îlot accompagne individuellement les salariés dont il a la charge. Nous leur remettons des documents sous forme papier et numérique qui leur présentent toutes les consignes de sécurité à adopter. Nous envisageons d'utiliser aussi bientôt la réalité augmentée pour les sensibiliser aux risques car nous avons déjà recours à cette technique pour nos apprentis

Dans le secteur de la construction, un livret d'accueil du salarié a été élaboré par la Fédération française du bâtiment (FFB) du Cher à l'attention de ses 280 entreprises adhérentes, dont 80% ont moins de 10 salariés.

Ce livret est en ligne et est adaptable par chaque entreprise

indique **Emmanuelle Villa**, secrétaire générale de la FFB 18

Nous organisons aussi des ateliers collectifs. Les employeurs peuvent ainsi témoigner de leur propre pratique ou difficultés et nous les aidons à élaborer ensemble un livret d'accueil répondant à leurs besoins

Jeanne Guiot, ingénieur-conseil à la Carsat Centre-Val de Loire présente pour sa part la démarche **TutoPrév'** mise en place par l'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels. Celle-ci vise à s'assurer que les nouveaux embauchés en entreprise soient capables, en situation de travail, de repérer les dangers et d'analyser les risques associés afin de proposer des mesures de prévention adaptées.

15% des accidents du travail graves et mortels surviennent dans les 3 premiers mois de la prise de poste observe-t-elle.

Rendre acteur de la prévention les nouveaux arrivants est donc primordial !



“

Dans les travaux publics, on part de très loin car il y a encore 20, 30 ans, la mentalité prédominante était de dire : **si tu te protèges, tu n'es pas un homme !**

se rappelle **Frédéric Mau**, secrétaire fédéral CGT ayant 36 ans d'ancienneté chez Vinci-routes.

“

Je pense que les messages de sécurité doivent passer dès l'apprentissage

remarque quant à lui **Jean-François Fournial**, élu CGT mandaté chez Eiffage.

“

Il faut avoir le courage de signaler un risque à son chef de chantier, et notre entreprise encourage ce type d'alerte.

Pour les poussières de silice, la maladie, on ne la voit pas apparaître tout de suite et on constate de réelles difficultés à la faire reconnaître en tant que maladie professionnelle (MP)

“

Heureusement aujourd'hui, la conscientisation des risques progresse et les jeunes ont moins cette culture viriliste. Pour éviter les poussières, on arrosait les camions qui sortaient des carrières de cailloux, mais désormais, avec le réchauffement climatique et la raréfaction de l'eau, cette pratique est en passe d'être prohibée

Difficultés confirmées lorsque l'on sait qu'entre 2015 et 2019, **l'Assurance maladie a indemnisé 59 cancer broncho pulmonaires liés au tableau 25 des MP** (affections dues à la silice cristalline) dont 5 seulement pour l'année 2019. Pour **Santé Publique France**, ces chiffres montrent un **décalage important par rapport au nombre de cas estimés** et illustrent la sous-déclaration des maladies professionnelles.



DÉFI SILICE

Lycée Henri Brisson (18), Lycée Victor Laloux (37),
Fédération des compagnons du Devoir (45)



Visualisez en cliquant sur l'œil !

Afin de sensibiliser les jeunes à la prévention des risques, il avait été **proposé à plusieurs établissements d'enseignement de faire participer leurs élèves à un « DÉFI Silice »** lancé à l'occasion de cette journée. Il s'agissait, avec l'aide de leurs enseignants, d'**illustrer** par une création graphique, audiovisuelle, voire une œuvre d'art, **une action de prévention** ayant pour but de **réduire l'exposition à la poussière de silice dans le métier auquel ils se destinent**. Finalement 3 établissements ont accepté de participer à ce défi et les 4 groupes sélectionnés sont venues présenter leur création en fin de matinée : la **section carrelage des compagnons du tour de France à La Chapelle St Mesmin -45-**, les élèves préparant le **bac professionnel « prothésiste dentaire » au Lycée Victor LALOUX de Tours**, les étudiants en **BTS « industries céramiques » au Lycée Henri BRISSON de Vierzon** et ceux en **BTS « fonderie » de ce même Lycée**.



“ **Au temps pour moi !** ”
Œuvre BTS Fonderie
Lycée Henri-Brissson



Escape Game
BTS Céramique
Lycée Henri-Brissson
[Lien du jeu](#)

Brochure
Bac Pro Prothésiste dentaire
Lycée Victor-Laloux

[Lien brochure](#)

“ **PICTO** ”
Œuvre Section carrelage
Fédération des compagnons du Devoir

En savoir +
sur la présentation du Défi Silice

LA SILICE EN QUELQUES QUESTIONS

Élodie Devin *Dreets CVL*, Dr. Siham Abdellatif *APST18*, Léa Chantrenne *APST37*

Autour d'un **quiz interactif**, les participants ont pu prendre connaissance des secteurs d'activité concernés, des aspects réglementaires, des effets sur la santé et du suivi médical adapté ainsi que la démarche de prévention.

Les professionnels étaient invités à participer l'après-midi à une série de 3 ateliers ayant pour objet l'approfondissement des démarches de prévention à mettre en œuvre, notamment au regard du risque « poussières de silice », les « **règles d'or pour accueillir un jeune en sécurité** » ainsi que « **l'importance de la relation entre tuteurs et leurs apprentis ou stagiaires** ».

Atelier BTP Démarche de prévention des risques professionnels

Laureline Brault, *OPPBTP*
Jean Francois Fournial, *CGT*
Sylvain Huet, *MSA*
Boris Marc, *SANTBTP 41*

Atelier (hors BTP) Démarche de prévention des risques professionnels

Jeanne Guiot, *Carsat CVL*
Julie Vonarx, *APST18*
Marie-France Ferec, *CIHL*
Clara Coujou, *CIHL*
Barbara Carmé, *CIHL*

Atelier Employeurs Droit du travail

Aurore Laporte, *DDETS 45*
Gaël Villot, *DDETS 37*

code du travail numérique

Atelier Apprentis/ Stagiaires Droit du travail

Béatrice Danteuille, *DDETS(PP) 18*
Aude Stévignon, *DDETS(PP) 41*

Atelier Règles d'or pour accueillir un jeune en sécurité

Isabelle Freundlieb, *Anact*

CLOTÛRE

Florence Thorin,
directrice de l'APST18 et représentante
du réseau Presanse Centre-Val de Loire
a clôturé cette journée en soulignant

La richesse des partenariats de ce plan régional santé travail et la complémentarité des organismes de prévention » .
Ce fut également l'occasion de rappeler grâce à la mobilisation des jeunes que « la prévention n'est possible que si le salarié, l'employeur et les préventeurs s'engagent ensemble » et finalement conclure « Gardons tous aujourd'hui la vision qui considère le travail comme un élément de construction de la santé.
Vous avez eu aujourd'hui les clés pour prévenir les risques et faire vos métiers en bonne santé le plus longtemps possible.

INTERVIEWS FILMÉES

Entreprise fabrication de béton prêt à l'emploi
Yannick Tomasetti, *Animateur Santé Sécurité*

Organismes de prévention
Sylvain Huet, *conseiller prévention MSA Beauce-Cœur de Loire*

CARSAT
Jeanne Guillot, *Ingénieure Conseil Carsat Centre - Val de Loire*

Établissement d'enseignement
Aurel Quinet, *Élève en BTS Fonderie*
Patrick Chunleau, *Enseignant au lycée Henri Brisson à Vierzon (18)*

Partenaires Plan Santé Travail / PRST4
Julie Vonarx, *Toxicologue APST18*
Élodie Devin, *Ingénieure Prévention Dreets Centre - Val de Loire*

Évelyne Escriva, *Chargée de mission ANACT*

Frédéric MAU, *Secrétaire fédéral au sein de la CGT et Salarié chez Vinci*

REVUE DE PRESSE

ATF

Berry républicain

Le petit Vendômois

ILS ONT PARLÉ DE LA JOURNÉE

